

Je n'ai pas oublié que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie), alors membre du comité des finances, ainsi que le député de Labelle (M. Dupras) et certains autres députés qui faisaient partie dudit comité, avaient accepté et appuyé les résolutions du comité et le Livre blanc sur la fiscalité, lesquels recommandaient l'entière dépréciation des dépenses d'exploration et d'exploitation.

Qu'a fait le ministre en mai? Il a proposé de réduire progressivement l'impôt à 30 p. 100 par année. Naturellement, il proposait en même temps de refuser des redevances, des permis et des droits aux provinces pour la mise en valeur de leurs ressources naturelles.

Comme l'a signalé le député de Regina-Lake Centre, il ne s'agissait pas d'argent versé à des particuliers qui avaient droit aux redevances, et non payable à des étrangers qui avaient droit à des redevances. Il s'agissait de sommes d'argent payables uniquement aux gouvernements provinciaux. Comme le petit Jack Horner, et non mon honorable ami, le député de Crowfoot (M. Horner), le ministre s'est assis dans un coin, s'est mis le doigt dans la bouche et en a tiré un morceau de choix. Alors, il a dit: «Je suis disposé maintenant à m'en tenir à la formule de 100 p. 100 quant aux dépenses d'exploration et à 30 p. 100 quant aux dépenses de mise en valeur si les provinces veulent céder leur position à l'égard des redevances.» C'était un double vol.

Sa proposition était fautive sur deux points. Je ne reviendrai pas sur l'historique des négociations portant sur les taxes sur le pétrole, le député de Calgary-Centre (M. Andre) s'en est chargé. Toutefois, je dis au ministre qu'il s'agit nettement d'une violation de l'entente conclue en janvier à l'égard des excédents dépassant 50 p. 100, de la taxe globale à l'exportation.

Le gouvernement fédéral prenait ainsi le plus gros morceau des revenus pétroliers. Il a dit qu'il en utiliserait 50 p. 100 pour la fin louable d'uniformiser le prix du pétrole étranger que les Canadiens de l'Est doivent subir, prix qui est monté en flèche par suite de l'action des pays de l'OPEP. Il a laissé entendre qu'il partagerait le reste avec les provinces productrices.

Puis, le 27 mars, une déclaration unilatérale a appris aux provinces que tout était contremandé et que le gouvernement fédéral avait l'intention de garder la totalité de la taxe à l'exportation. Cela voulait carrément dire que les producteurs de pétrole et de gaz de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, qui dépendaient de l'industrie pétrolière, payaient toute la taxe à l'exportation. En ce qui concerne les États-Unis, cela n'avait rien de spécial. Ils payaient le prix mondial du pétrole, pas une surtaxe au Canada. La taxe à l'exportation était perçue des producteurs canadiens de pétrole et ils n'ont pas cessé de la payer.

En outre, le ministre des Finances a eu l'effronterie, dans son budget du 6 mai, de dire aux gens des provinces productrices de pétrole que la déductibilité de toutes les

Droit fiscal

redevances, de toutes les charges et de tous les permis ne serait pas autorisée dans le calcul de leur revenu aux fins de l'impôt sur le revenu. Nous pourrions étudier cet aspect plus en détail, mais le temps me manque. J'y reviendrai lorsque la Chambre se sera formée en comité plénier.

De toute façon, les dispositions relatives aux paiements du compte capital dans le cas des baux de la Couronne, à ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, comportent des illogismes, des incertitudes et des mesures de rétroactivité. Elles constituent une intrusion injustifiée de la part du Trésor fédéral, un acte de piraterie de la pire espèce. C'est de la piraterie pure et simple, et le chœur des courtisans dans ce coin-là est prêt à épouser la cause du gouvernement, un gouvernement qui ne sait rien des Canadiens de l'Ouest. Le ministre ne les connaît pas, ne les a jamais connus et, à dire le vrai, s'en moque éperdument. Telle est l'attitude de nos vis-à-vis.

Une voix: J'y compte pourtant bon nombre de mes amis.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): J'inviterais le député de St. Catharines...

Une voix: de Hamilton Mountain.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Ce n'est pas bien loin, et je suis persuadé que le député n'ira pas renier les gens de St. Catharines. J'inviterais le député à venir dans l'Ouest et à répandre la bonne humeur qu'il a en abondance. C'est un type merveilleux d'un commerce facile, mais je parierais mon dernier dollar qu'il serait absolument étonné d'entendre la réaction de l'homme de la rue à Edmonton ou à Calgary devant ce que le gouvernement fédéral actuel essaie de faire eu égard au pétrole et au gaz naturel.

Je me permets de rappeler au député transplanté en Colombie-Britannique qu'il a entendu cette même réaction dans sa propre province. Je l'invite à venir dans ce que certaines gens de sa province appellent l'Est, c'est-à-dire en Alberta, pour s'y rendre compte de la réaction de la population. Il devrait s'entretenir avec certains de ses anciens camarades d'Edmonton. Ils lui diront ce qu'ils pensent de l'attitude du gouvernement du Canada à cet égard. Il y aurait beaucoup à dire à propos de ce que pensent ces gens, mais je vais m'en tenir là.

● (2130)

Le ministre nous aurait rendu service, s'il avait encouragé les contribuables en ce qui a trait à la propriété et à la mise en valeur des ressources canadiennes. J'aimerais voir un stimulant plus fort que celui qu'il a offert. Après tout, le stimulant limité s'appliquant aux dividendes des entreprises canadiennes, y compris certains intérêts bancaires, qui s'élève à un maximum de \$1,000, s'adresse carrément aux personnes âgées, qui dépendent du revenu de leurs économies, et c'est très bien. J'estime et j'appuie entièrement le ministre pour cette proposition. Mais il n'a rien fait pour les grands investisseurs. Il ne leur offre que des miettes.